APRÈS ART. 12 AA N° CD374

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

AMENDEMENT

N º CD374

présenté par M. François-Michel Lambert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12 AA, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.